



# CONDITIONS GENERALES DE LOCATION CHALET

La location d'un hébergement entraîne l'entière adhésion du client aux conditions générales de réservation et l'acceptation sans réserve de l'intégralité des dispositions.

## TARIFS

Chaque location est louée équipée selon l'inventaire fourni.

Le tarif de location **inclut** : eau, électricité, gaz, chauffage électrique (hors saison), accès à la piscine (en saison).

Le tarif **n'inclut pas** : taxe de séjour.

En option, **avec supplément** : location de draps, location de lit bébé, forfait ménage, assurance annulation et interruption de séjour.

## CONDITIONS DE RESERVATION

Le client remplit la demande de réservation et verse 50% du prix du séjour à titre d'acompte.

En cas de demande pour un hébergement spécifique, le loueur s'efforcera de donner satisfaction au client. Toutefois l'attribution de cet hébergement pourra être modifiée, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Après vérification des disponibilités à réception de la demande, le loueur accepte la réservation et envoi une confirmation écrite, à présenter à l'arrivée,

Les réservations ne lient le loueur que s'il les a acceptées, ce que le loueur est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Domaine Chasteuil Provence propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le loueur se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. La réservation d'une location est faite à titre strictement personnel. Le client ne peut en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement préalable du loueur.

Le loueur se réserve le droit de refuser l'accès aux clients se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

## ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

L'assurance **CampezCouvert**, proposée par le loueur, est facultative mais fortement recommandée. Elle est facturée 3 % du montant total du séjour TTC, et s'ajoute à l'acompte. Elle doit être souscrite à la réservation et couvre les accompagnants déclarés sur le contrat de réservation, sous certaines conditions (maladie, accident...). Voir les conditions générales d'assurances et les garanties sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com).

Sans cette assurance le client ne sera en aucun cas remboursé des sommes versées s'il est contraint d'annuler ou d'écourter son séjour.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

### Pour les clients n'ayant pas souscrit une assurance annulation :

Pour les réservations effectuées avant le 1 avril, un acompte de 50 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard le 1 avril. A défaut, la réservation sera considérée comme annulée et il ne sera procédé à aucun remboursement de l'acompte. Les taxes de séjour seront à payer à l'arrivée.

Pour les réservations effectuées après le 1 avril, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Les taxes de séjour seront à payer à l'arrivée.

### Pour les clients ayant souscrit une assurance annulation :

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 50 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour. A défaut, la réservation sera considérée comme annulée et il ne sera procédé à aucun remboursement de l'acompte. Les taxes de séjour seront à payer à l'arrivée.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Les taxes de séjour seront à payer à l'arrivée.

Modes de règlement acceptés:

- Carte bancaire, Chèque Bancaire Français libellé à l'ordre de "Chasteuil-Provence", Chèques Vacances, à envoyer "en recommandé", Transfert Bancaire International.

## ANNULATION

### Annulation du fait du loueur :

En cas d'annulation du fait du loueur, sauf en cas de force majeure, le client sera intégralement remboursé des sommes versées conformément à l'article R132-2 du code de la consommation. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

### Annulation du fait du client :

Le client doit impérativement informer le camping par courrier ou par email dès la survenance d'un événement empêchant son arrivée. Le loueur en accuse réception.

### Pour les clients n'ayant pas souscrit une assurance annulation :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée et parvenir au Service Réservations. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

### Pour les clients ayant souscrit une assurance annulation :

Si le client a souscrit une assurance annulation et interruption de séjour, et que le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), le client doit aviser l'assureur dans les 48 h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. L'assurance Campezcouvert prend en charge le remboursement des sommes versées (hors frais d'assurance) aux conditions fixées par Campez Couvert.

## VOTRE SÉJOUR

### Arrivée :

La location sera à disposition du client à partir de 15h.

En cas de non présentation du client le jour prévu de l'arrivée et en l'absence de message de sa part indiquant le report de sa date d'arrivée, l'hébergement sera retenu jusqu'au lendemain 15h. Passé ce délai, la location sera de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

Pour toute arrivée ne correspondant pas aux indications du formulaire de réservation, l'accès au camping pourra être refusé et le séjour annulé : le règlement du séjour sera conservé par le camping ainsi que l'éventuelle cotisation assurance annulation et interruption de séjour.

A la remise des clefs, une caution de 100€ sera demandée au client pour les éventuels dégâts causés à la location. Une autre caution de 50€ est destinée à couvrir les éventuels frais de nettoyage s'il n'a pas été effectué convenablement.

L'équipement du chalet loué est inventorié. Le client devra vérifier et prévenir le loueur de toute anomalie au plus tard le lendemain de son arrivée. Aucune remarque ne sera prise en compte au delà de ce délai.

### Pendant votre séjour :

Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Il est également responsable de tous les dommages survenant de son fait et doit, en conséquence, être assuré au titre de sa responsabilité civile.

Le nettoyage des locaux est à la charge du client pendant la période de location et avant son départ. Il est strictement interdit de fumer dans les locations.

Le client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur, affiché à la réception. Le non-respect de ce règlement pourra entraîner l'expulsion du client sans donner lieu à aucun remboursement.

Tout départ anticipé du fait du client ne pourra donner lieu aucune ristourne ou remboursement.

### Départ :

**Un RDV pour établir l'état des lieux de sortie est à prendre la veille du départ, à la réception.**

Au jour du départ prévu, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin.

Dans le cas où le client ne souhaite pas effectuer le nettoyage final ou dans le cas où il est constaté lors de l'état des lieux de sortie que le nettoyage n'a pas été effectué conformément aux instructions données, le forfait nettoyage sera facturé au client et la caution correspondant sera encaissée.

L'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du client, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Les cautions seront restituées après l'état des lieux de sortie, déduction faite, éventuellement, du coût du matériel manquant et des frais de remise en état. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Les états des lieux se font de 8 heures à 10 heures. Pour les départs avant 8 heures les cautions seront détruites et le client en sera avisé par mail.

## ANIMAUX

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Le carnet de vaccination doit être à jour. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le client devra emmener son animal faire ses besoins à l'extérieur du camping ou le cas échéant devra ramasser ses déjections. Il est interdit de laisser un animal seul, attaché ou enfermé dans une voiture ou dans un locatif.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations communiquées par le client à l'occasion de sa commande ne seront transmises à aucun tiers. Elles seront utilisées uniquement par les services internes, pour le traitement de la commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par écrit en indiquant vos noms, prénom et adresse. Vous êtes susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de nos brochures ou l'illustration de notre site internet. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception à votre arrivée.